

L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ABONNEMENTS :

3 mois, 3 fr. | 6 mois, 5 fr. | 1 an, 10 fr.

Pour l'étranger le port en sus.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

A MEAUX

16, rue Saint-Etienne, 16

PRIX DU NUMÉRO :

15 centimes

Pour toute la France

LA SITUATION

« Si la situation économique créée par le 16 mai dure encore quelques semaines, » — disait en pleine Chambre des députés M. J. Ferry, il y a quinze jours, — « elle jettera cent mille ouvriers sur le pavé. »

« Une solution immédiate est nécessaire, » — portait, d'autre part, une adresse des industriels du Nord, — « l'ajourner, c'est l'effondrement du commerce et de l'industrie français. »

Et cependant la crise politique continue.

Elle continue à travers la ruine des uns et les angoisses des autres. Et ce qui lui permet de continuer est ce qui lui a permis de s'ouvrir.

On aura beau, en effet, ergoter, s'en prendre tantôt aux vices incontestables d'une Constitution à l'usage des partis monarchiques, tantôt à la faiblesse de la majorité républicaine, qui n'est pas plus niable, au fond, en réalité, ce qui a fait qu'il y a sept mois il a été possible à un homme de se mettre en opposition avec les élus du suffrage universel, de les proroger d'abord, pour les dissoudre ensuite, c'est que cet homme disposait de la force matérielle par une administration à son choix, par une police centralisée, par une magistrature son élue et inamovible et par une armée qui ne connaît que la consigne.

De même qu'aujourd'hui, si ce même homme, après avoir déclaré s'en remettre au jugement du pays, peut, malgré le verdict le plus solennel et le plus explicite qui fut jamais, tenir pour nulle et non avenue la volonté nationale et gouverner et régner envers et contre tous, c'est qu'à l'abri derrière cette armée, cette magistrature, cette police et cette administration, il n'a que faire d'un vote qui ne saurait l'atteindre effectivement.

Désavoué, condamné par le souverain de droit, le peuple, il est et il reste le maître de fait.

Or quelle est la raison d'être de cet organisme administratif, policier, judiciaire et militaire qui se prête à de pareils exploits ? Ou, en d'autres termes, pourquoi l'ordre, même un semblant d'ordre, tout de surface, ne saurait-il être maintenu dans le corps social qu'à coups de soldats, de juges, de gendarmes et autres fonctionnaires ?

Parce que la société est divisée en deux classes : ceux qui possèdent sans travailler et ceux qui travaillent sans posséder, et que ceux qui possèdent sans travailler étant l'infime minorité, ne sauraient défendre eux-mêmes, directement, leurs privilèges économiques et ont dû suppléer à la force personnelle qui leur manque par une force empruntée, extérieure, représentée par les huit cent mille fonctionnaires de tout ordre, qui font aujourd'hui la tranquillité du Maréchal et de ses amis.

D'où il résulte — et c'est ce qu'on ne saurait trop mettre en lumière — que la crise commerciale et industrielle qui pèse actuellement sur tous et qui, pour un grand nombre, se traduit littéralement par les tortures de la faim, bien que provoquée gouvernementalement, a sa source dans le *statu quo* économique.

Elle tient à la monstrueuse inégalité qui préside à la répartition des richesses ; et tant que cet ordre, ou plus exactement ce désordre économique subsistera, il n'y aura de sécurité pour aucun intérêt et pour personne.

Aux 2 Décembre 1851 succéderont les 24 Mai 1873, et aux 24 Mai 1873 les 16 Mai 1877, avec leur cortège de faillites individuelles et de châtiments collectifs, sans que rien puisse nous y soustraire.

En vain, comme le voudrait le radicalisme bourgeois, transporterait-on du pouvoir exécutif au pouvoir législatif ou à la représentation nationale la direction des services répressifs qui composent aujourd'hui tout l'État.

Ce transfert, pour constituer un progrès dont, pour notre part, nous sommes loin de faire fi, ne remédierait qu'en partie, à très-petite partie du mal.

Nous ne serions sans doute plus exposés à voir la vie nationale brusquement suspendue, le pain de chacun compromis par le caprice ou l'ambition d'un seul ; mais étant donné que les assemblées représentatives se recrutent presque exclusivement dans la classe possédante, si nous n'avions plus à craindre des 16 mai de camarilla, rien ne nous garantirait contre des 16 mai de caste opérés au profit des intérêts capitalistes à l'aide des mêmes juges, des mêmes administrateurs, des mêmes policiers et des mêmes soldats.

Le mal, la source du mal n'est pas — on ne saurait trop le répéter — dans une organisation politique qui, si vicieuse qu'elle soit, n'est qu'un effet, la résultante de l'organisation sociale : elle est dans l'organisation sociale même.

Tant que les intérêts de chacun et de tous n'auront pas été harmonisés, solidarisés par une égale répartition des charges et des avantages sociaux, et qu'entre ceux qui n'ont pas et ceux qui ont, une force organisée devra intervenir pour imposer la paix, cette force quelle qu'elle soit et à quelques mains qu'elle soit confiée, sera à l'état de conspiration permanente contre le repos public.

En publiant le premier numéro de *l'Égalité*, ses rédacteurs ne se faisaient aucune illusion sur les hostilités qu'ils affrontaient. Le drapeau que nous servons a des ennemis de plus d'une

sorte. Nous le savons, et nous savons aussi que de ces ennemis les moins éhontés ne sont pas ceux qui ont couvert leurs passions réactionnaires d'une cocarde républicaine.

Il est naturel que le peuple voie avec plaisir l'apparition d'un organe vraiment populaire, inspiré des doctrines égalitaires et socialistes qui, seules, peuvent donner l'indépendance et le bonheur au plus grand nombre. Rien ne peut en revanche être plus désagréable aux contre-révolutionnaires de toutes sortes, aux monarchistes de droit divin, de droit constitutionnel ou de droit plébiscitaire, comme aux virtuoses de la liberté modérée et de la réaction républicaine. Les journaux de tous ceux-là devaient nous considérer en ennemis, nous traiter en ennemis. Nous nous y attendions. Notre attente n'a pas été trompée.

Les feuilles monarchistes nous ont injurié. Sans attendre même la publication de notre premier numéro, à la simple vue de notre programme, l'estimable *Défense* a jugé opportun de s'occuper de *l'Égalité* : elle l'a dénoncée dans une note où, suivant la méthode de citations dont M. l'évêque Dupanloup fut, à l'assemblée de Versailles, le représentant le plus autorisé, elle donne, comme étant de nous, une phrase de son invention. *L'Univers*, la *Gazette de France*, le *Pi-garo* et quelques autres, qui ont au moins le mérite de nous citer exactement, ont emboîté le pas, toujours avec l'accompagnement d'injures et de déclarations équivoques.

Quant aux journaux républicains, il y en a eu trois à quatre qui ont annoncé notre apparition en termes convenables ; nous les en remercions. Les autres ont gardé sur nous le plus scrupuleux silence. Les organes de la démocratie bourgeoise nous ont épargné les souhaits hypocrites dont ils saluent ordinairement l'apparition d'une feuille nouvelle dont, au fond ils craignent la concurrence et attendent impatiemment la faillite. Ils n'ont pas dit un mot de nous. Il ne tiendra pas d'eux que leurs candides lecteurs ne vivent jusqu'à leur heure dernière dans une pieuse ignorance de notre apparition et des mauvaises doctrines.

Comme ce fut toujours leur tactique en pareil cas, les journaux républicains formalistes essaient d'organiser contre nous la conspiration du silence. Si le mutisme devient insuffisant, la calomnie arrivera à son heure.

Rien ne pouvait être plus instructif, mieux préciser nos principes et notre but.

Les journaux monarchistes nous combattent de leurs injures, les journaux bourgeois de leur mutisme ; les journaux monarchistes parce qu'ils nous savent républicains, les journaux bourgeois parce qu'ils nous savent socialistes.

Nous devons, à notre second numéro, remercier tout spécialement de leur cordial accueil nos confrères de la presse socialiste européenne, parmi lesquels nous citerons seulement le *Werker* de Gand, la *Plebe* de Milan, la *Semaine des Ouvriers* de Buda-Pesth, la *Presse Libre* de Berlin, le *Vorwärts* de Leipzig, la *Wahrheit* de Breslau et l'excellente *Correspondance démocratique socialiste* de Berlin.

Rien ne peut nous être plus flatteur, ni mieux nous fortifier aux débuts de notre campagne, que l'expression des sympathies de ceux dans les rangs desquels nous aurons à lutter pour le droit et la justice.

LE COLLECTIVISME ET LA LIBERTÉ

Un des reproches dont on a le plus usé et abusé à l'adresse des socialistes est celui de faire bon marché de l'indépendance individuelle, de poursuivre le bien-être de tous aux dépens de la liberté d'un chacun, — comme si le bien-être n'était pas la première des libertés et comme s'il pouvait exister de liberté en dehors du bien-être.

C'est ainsi qu'un des économistes qui passent pour les plus avancés, le traducteur de Stuart Mill, M. Courcelle-Seneuil, a publié sous le titre : *Socialisme et Liberté*, un gros volume destiné à établir l'incompatibilité de ces deux termes, et qui, par parenthèse, n'établit qu'une chose : la parfaite ignorance de son auteur en matière de socialisme.

C'est ainsi encore que tout récemment, dans l'ouvrage, remarquable à plus d'un titre, que *l'Égalité* a eu l'occasion de signaler à ses lecteurs, M. Emile Acolas, reprenant à son compte cette accusation, présente et condamne le socialisme, aussi bien ce qu'il appelle « le nébuleux collectivisme » que ce qu'il nomme « le communisme autoritaire », comme l'anéantissement de l'autonomie de la personne humaine.

Or, qu'y a-t-il de vrai, de fondé, dans cette allégation persistante ?

Rien, absolument rien, comme on s'en convaincra facilement lorsque l'on se sera rendu compte de ce qu'est, de ce que peut et doit être la liberté individuelle.

Qui dit liberté dit possibilité, puissance.

La liberté de marcher, par exemple, n'est pas seulement le droit de marcher, mais la possibi-

lité, la puissance de marcher, et elle n'a pas de sens pour un cul-de-jatte. Elle consiste :

1° Dans des jambes ;

2° Dans une surface plane et solide sur laquelle les mouvoir sans obstacle ;

C'est-à-dire dans les moyens organiques et dans les moyens extérieurs de marcher.

Il n'en est pas autrement de la liberté individuelle qui n'est et ne saurait être que la possibilité, la puissance, pour l'individu, d'accomplir sa volonté et consiste dans des moyens organiques et dans des moyens extérieurs d'exécution.

Les moyens organiques sont les facultés musculaires et nerveuses ou physiques et morales, développées et mises en mesure d'agir.

Les moyens extérieurs sont la terre et sa productivité mises à la portée de l'activité humaine.

Or, dans l'état actuel des choses, ceux dont le développement physique et moral est assuré constituent une extrême minorité ; et cette minorité seule dispose exclusivement de la matière première, du capital ou des moyens extérieurs d'action, concentrés entre ses mains par l'héritage, la spéculation et l'exploitation du travail d'autrui.

La liberté individuelle n'existe par suite que pour ces quelques-uns.

Pour les autres, pour la masse que la misère et l'ignorance atrophient musculairement et cérébralement et dont l'activité ainsi restreinte est encore limitée, dans son application, à la fraction du capital que le capitaliste veut bien lui livrer, et à quel prix ! elle se réduit à zéro, ou, ce qui revient au même, à un droit purement nominal et illusoire.

Dans la société collectiviste que nous entendons réaliser qu'arrivera-t-il au contraire ?

D'une part, le développement des facultés, de toutes les facultés d'un chacun, reconnu d'utilité sociale, sera garanti, organisé socialement, en dehors de la famille qui, même réformée et affranchie, par cela seul qu'elle varie en nombre et en ressources, ne saurait pourvoir également à l'entretien et à l'instruction de ses membres.

C'est-à-dire que la liberté individuelle, en tant que moyens organiques d'action, existera pour tous.

D'autre part, l'instrument de production et la matière de toute production démonopolisés, redevenus libres et sociaux, seront mis en totalité à la disposition de l'activité d'un chacun, et cela d'autant plus nécessairement qu'à la différence des propriétaires individuels d'aujourd'hui la collectivité aura toujours intérêt à ce que chacun de ses membres produise le plus possible.

C'est-à-dire que la liberté individuelle, en tant que moyens extérieurs d'action, existera pour tous.

La liberté sera à la fois universalisée et accrue, — accrue de toute la somme des nouveaux moyens d'action qui résulteront infailliblement du travail devenu, en même temps que le droit de tous, le devoir de chacun.

Pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'après avoir assuré à l'individu la plus grande puissance morale et économique d'accomplir sa volonté, le collectivisme s'avisât de réglementer l'usage de cette puissance, soit en répartissant arbitrairement les produits entre les divers producteurs, soit en en déterminant autoritairement l'emploi.

Mais combien de fois encore nous obligerait-on à répéter que jamais pareille idée n'est entrée dans un cerveau socialiste ; que ceux mêmes qui se proclament communistes protestent contre ce qui serait le renversement même de leurs principes ; que ce que nous voulons précisément, en faisant rentrer l'instrument de travail dans la collectivité, c'est mettre fin à la répartition arbitraire des produits ou à la rémunération arbitraire du travail qu'emporte fatalement aujourd'hui l'appropriation individuelle du capital, et assurer à chacun tout le produit de son travail, le fruit intégral de ses œuvres, avec la faculté d'en disposer souverainement ?

Qu'on cesse donc, que les libéraux sincères au moins cessent d'emprunter aux pires ennemis de toute liberté et de couvrir de l'autorité de leur nom des calomnies qui servent ensuite de pré-

LES

Grandes dates du Socialisme

LA CONJURATION DES ÉGAUX

Peu de temps après eut lieu chez Bouin une nouvelle réunion à laquelle assistaient Darthé, Massart, Buonarrotti, Bodson, Germain, Bertrand, Jullien et quelques autres citoyens, le menuisier Trincharde, ancien juré du tribunal révolutionnaire, l'homme de lettres Mittois, Feru de Toulon, le chirurgien Roussillon, etc. (1)

(1) Ainsi que je l'ai dit, les noms des personnages encore vivants en 1828 sont dans la première édition de l'ouvrage de Buonarrotti remplacés par des anagrammes, et il n'y a eu que quelques-uns d'entre eux qui aient pu être rétablis non-seulement dans l'édition de M. Charavay, mais dans les travaux les plus récents. C'est ainsi, par exemple, que dans l'article de MM. Ranc et Jaclard les noms de Roussillon, de Julien de la Drôme,

On se décida à former une société, une sorte de club qui se réunit chez le patriote Cardinaux dans les anciens bâtiments du couvent des Genovefains. La réunion qui, à raison du voisinage de ce monument prit le nom de club du Panthéon, eut bientôt, grâce à la facilité des admissions, plus de deux mille membres ; mais, par un effet de la même cause, il y avait dans son sein de grandes divergences. Une coterie modérante tenait tête aux amis de l'égalité qui essayaient de réveiller les sentiments populaires en demandant surtout l'application de deux décrets, non abrogés, votés par la Convention dans sa meilleure période : le décret du 8 ventôse an II promettant un milliard de biens nationaux aux défenseurs de la patrie, et celui du 14 ventôse an II qui attribuait aux patriotes malheureux les biens des ennemis de la Révolution. Il y aurait

de Mittois, de Trincharde, de Féru, sont encore cachés sous les anagrammes suivants : Lussorison, Laurjem de Doimel, Tismiot, Chintrard, Reuf.

Il est donc d'un très-réel intérêt de signaler une clef fort complète, et évidemment ignorée des auteurs cités qui a été donnée par Buonarrotti lui-même il y a plus de quarante ans.

Cette clef qui ne contient pas l'explication de moins de vingt-cinq anagrammes, et dont aucun écrivain français ne s'est servi à notre connaissance, se trouve dans une lettre signée de Philippe Buonarrotti, et datée de Paris le 3 mai 1826, qui se trouve dans les pièces justificatives de la traduction anglaise de son livre, publiée à Londres en 1836. Elle a été de plus reproduite dans le numéro du 18 février 1865 de la *Petite Revue*, publiée à Paris par l'éditeur René Pincebourde.

une grosse erreur à attribuer à tous les panthéonistes les théories de Babouf qui, dès cette époque, ne craignait pas de dénoncer carrément, dans son journal, *Le Tribun du Peuple*, « la propriété individuelle comme la source de tous les maux qui pèsent sur l'humanité », et, comme jadis Marat, était obligé de se cacher pour échapper aux policiers du pouvoir.

Afin de constituer, au milieu de la société, un noyau d'hommes solides et résolus, Darthé, Buonarrotti, Massart, Germain et l'ancien thermidorien Amar formèrent un comité secret auquel s'adjoignirent ensuite Debon, les citoyens Clemence, Genois, Marchand et Félix Lepelletier, le frère du conventionnel assassiné après la condamnation du roi.

Cette réunion fut une sorte de conférence dans laquelle on ne s'occupait pas seulement des moyens de renverser le Directoire, mais de ceux de le remplacer par un gouvernement meilleur, et d'établir le bonheur commun sur des bases solides. La question sociale y fut traitée avec une grande hardiesse. Tous comprenaient que le but à atteindre était la destruction de l'inégalité. Divers remèdes furent indiqués. Les uns proposaient, en souvenir des mesures prises dans les temps révolutionnaires, la taxe des denrées et les réquisitions forcées. D'autres parlaient d'impôts somptuaires, de loi agraire, d'impôt progressif. Debon, Darthé, Félix Lepelletier n'eurent pas de peine à montrer l'insuffisance de ces palliatifs, et citèrent comme unique remède « la communauté des biens et des travaux,

texte, de considérant à notre mise hors la loi.

Dans ses données actuelles, fondé sur la triple base :

Du développement intégral de l'individu ;
De la desindividualisation ou de l'universalisation du capital, — ce qui est tout un ;

Et de la libre jouissance des valeurs de consommation et d'agrément par ceux qui les ont créées ;

Le socialisme n'est pas seulement conciliable avec la liberté individuelle, il en est la condition *sine qua non*, parce que, seul, il peut assurer à chacun et à tous leur maximum de puissance.

UN ANNIVERSAIRE

Le 28 novembre prochain il y aura six ans qu'étaient fusillés, à Satory, Ferré, membre de la Commune, Rossel, ancien délégué à la guerre. Bourgeois, sergent au 45^e de ligne — le régiment des quatre sergents de la Rochelle — coupable d'avoir pris part à l'insurrection du 18 mars.

Voici le récit de l'exécution tel que l'a publié un journal réactionnaire de l'époque, la *Liberté*.

Les condamnés sont vraiment très-fermes. Ferré, adossé à son potcau, jette son chapeau sur le sol. Un sergent s'avance pour lui bander les yeux ; il prend le bandeau et le jette sur son chapeau. Bourgeois se laisse bander les yeux et serre les mains des gendarmes. Un frère de la Doctrine chrétienne l'embrasse et le quitte pour aller à Ferré, qui détourne la tête et étend le bras en signe de refus.

Rossel donne un dernier baiser à M. Passa, qui se retire. Le frère de la Doctrine chrétienne l'embrasse à son tour. On lui bande les yeux, puis tout le monde se retire. Les condamnés restent seuls. Les trois pelotons d'exécution, qui viennent de s'avancer, font feu !

Rossel et Bourgeois sont tombés sur le coup ; quant à Ferré, il est resté un moment debout et est tombé sur le côté droit.

Le chirurgien-major du camp, M. Desjardins, se précipite vers les cadavres. Il fait signe que Rossel est bien mort, et appelle les soldats, qui donnent le coup de grâce à Ferré et à Bourgeois.

Enfin, le défilé commence ; les troupes du carré passent, musique en tête, devant les cadavres. Ce bruit d'instruments, en ce moment où chacun sentait le besoin de se recueillir devant la mort, avait quelque chose d'horrible qui glaçait le cœur.

Le même Journal insère également les deux lettres suivantes écrites par Ferré quelques minutes avant sa mort :

Ma sœur chérie,

Je meurs dans un instant, ma dernière pensée est pour toi. Tâche d'obtenir qu'on te rende mon corps, et tu le feras alors inhumer de façon à ce que quelques amis puissent m'accompagner au cimetière.

Je meurs fidèle à mes convictions matérialistes, comme j'ai vécu.

Je vous plains, vous tous qui restez ; quant à moi, ma souffrance va finir, je ne suis pas à plaindre.

Je t'embrasse une dernière fois.

TH. FERRÉ.

Monsieur le ministre,

Maintenant que je suis mort, il n'y a plus de raison pour garder mon vieux père sur les pontons, non plus que mon frère qui est aliéné.

Je vous prie donc de les rendre à ma sœur qui peut seule prendre soin d'eux.

Je vous salue bien.

TH. FERRÉ.

Elu membre de la Commune à Montmartre par 13,800 voix, Ferré avait été successivement nommé membre de la commission de sûreté générale, substitut du procureur de la Commune, délégué à la sûreté générale ; arrêté, si nos souvenirs sont exacts, les armes à la main, il fut traduit au mois d'août 1871, devant le troisième conseil de guerre séant à Versailles.

Sous l'Empire, Ferré avait subi quatre condamnations aussi M. le commissaire du Gouvernement de la République le représenta-t-il comme un homme ayant de mauvais antécédents politiques.

Pendant l'instruction et durant les débats, il ne chercha pas à se disculper, il refusa de répondre et « garda le front haut » selon l'expression employée par le commandant Gaveau dans son réquisitoire. Il n'y eut que trois accusations qu'il repoussa énergiquement.

Au reproche d'avoir armé les détenus de la Roquette il opposa les dénégations les plus formelles, et il fut établi que les détenus avaient été armés par le sous-brigadier Pinet pour lutter contre la Commune.

Un individu, un seul, M. Lasnier, prétendit que, sur son ordre, deux sergents de ville avaient été fusillés à la mairie du onzième arrondissement. Ferré soutint que le fait était absolument erroné et quatre personnes qui n'avaient pas quitté la mairie, affirmèrent qu'il n'y avait pas eu d'exécution.

Accusé d'avoir signé un billet ainsi conçu : « Citoyen Luçay, faites flamber finances et venez nous retrouver », sur son honneur il déclara cette pièce fautive.

Quant à tous les autres faits d'ailleurs, si graves fussent-ils relevés à sa charge, Ferré en accepta toute la responsabilité. Pour toute défense il prononça les paroles suivantes que nous reproduisons d'après le compte-rendu *in extenso* du procès :

Membre de la Commune de Paris, je suis entre les mains de mes vainqueurs : ils veulent ma tête, qu'ils

la prennent. Jamais je ne sauverai ma vie par la lâcheté. Libre j'ai vécu, j'entends mourir de même. Je n'ajoute plus qu'un mot : la fortune est capricieuse ; je confie à l'avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance.

LA SEMAINE POLITIQUE

Vendredi 16 novembre. — Au Sénat, M. Hérold soutient qu'une erreur s'est glissée dans le scrutin de la veille ; la vérification des votes a lieu immédiatement, et l'erreur signalée par M. Hérold ayant été constatée, l'élection de M. Grandperret est annulée ; le Sénat décide que le second tour de scrutin se fera le samedi 24 novembre.

Nous avons lieu de redouter que nos craintes sur le peu de durée de l'énergie de la Chambre ne se réalisent. L'on se rappelle les imprécations lancées — avec raison selon nous — tant par les modérés que par les radicaux contre la pression électorale, la candidature officielle, l'emploi des affiches blanches. Le comité des gauches du Sénat avait protesté ; avait protesté également le comité des jurisconsultes, on était allé jusqu'à parler d'invalidation en masse ; hélas ! chez nos représentants, encoûtés dans le parlementarisme, il y a loin de la parole à l'action, toutes ces indignations viennent de faire long feu ; malgré les réclamations judiciaires de MM. Girault, Talandier et Bouchet, plusieurs candidats officiels ont été validés par la majorité républicaine.

Samedi 17 novembre. — M. d'Audiffret-Pasquier annonce au Sénat la mort de M. Lanfrey, sénateur inamovible ; il lui fait part ensuite du désir qu'éprouve M. Audren de Kerdel d'interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de l'enquête ordonnée par la Chambre des députés. La discussion de cette interpellation est fixée à lundi prochain.

La Chambre des députés continue à ne pas invalider les affichés en blanc et, sur la proposition de M. Tirard, elle remet à mardi la nomination de la commission du budget.

Dimanche 18 novembre. — La gauche républicaine s'est réunie ; en prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Leblond, adversaire féroce de l'amnistie, a naturellement fait un discours tout en débutant par ces mots : « L'heure présente n'est guère aux discours, mais bien plutôt aux actes et aux résolutions. » C'est juste, c'est coarmanant, mais ce n'est là que verbiage ; de cette denrée l'on est très-prodigue si, par contre, l'on est trop chiche de ces résolutions reconnues indispensables, et que le pays en est encore à voir venir.

c'est-à-dire l'égalité répartition des charges et des jouissances. » Tous finirent par se rallier à cet avis.

On ne prétendait pas réaliser, du soir au matin, par un décret, cette réforme radicale. On voulait seulement s'y acheminer. Les membres du groupe résolurent, pour cela, de tenter d'abord le renversement du Directoire, le rétablissement de la Constitution de 1793 qui, si « elle admettait le droit de propriété dans son immense latitude » était au moins la plus démocratique qu'il y eût eu, et de faire nommer par le peuple insurgé une autorité provisoire chargée de tirer les conséquences de l'insurrection. Le comité allait s'occuper d'organiser les sections, de préparer l'insurrection et de lui imprimer la direction la plus favorable à l'égalité, quand survint une série d'événements qui remirent tout en question.

D'abord, injustement porté au soupçon contre Amar par un ancien agent de la faction robespierriste au Comité de sûreté générale nommé Héron, le Comité se prit de défiance à son égard et se décida à se dissoudre. (Les soupçons étaient d'ailleurs si peu légitimes que d'après Buonarrotti, lui-même robespierriste très-fervent, Amar ne cessa jusqu'à la fin de secondar de sa bourse et de sa personne la cause égalitaire.)

Puis les persécutions redoublèrent contre Babœuf et atteignirent jusqu'à sa femme.

Puis la Société du Panthéon, qui avait pris une grande extension, fut dissoute. Le prétexte fut la lecture d'un passage du journal de Babœuf faite par

Darthé. La dissolution fut opérée militairement le 9 ventôse par des troupes dont le chef n'était rien moins que le général Bonaparte, le futur empereur en personne.

Tout se trouva désorganisé. Les amis de l'Égalité — les égaux, comme ils s'appelaient entre eux — restèrent sans autre lieu de réunion que les places publiques, que les cafés, notamment celui des *Bains-Chinois*, où l'on entendait la chanteuse républicaine, Sophie Lapière. Quant à Babœuf, il errait d'asile en asile, de chez Félix Lepelletier chez Rey, chez Clérex, aidé dans ses traverses par le dévouement d'Antonelle, — l'ancien député, l'ancien chef du jury dans les procès de la reine et des Girondins, l'ancien ennemi aussi de la dictature de Robespierre, et tout plein de zèle, en dépit de sa grande fortune, pour la cause de la justice, — de Darthé, de Duplay, de Buonarrotti, du serrurier Didier, du philosophe matérialiste Sylvain Maréchal, l'auteur du *Dictionnaire des Athées* et l'ancien ami d'Hébert et de Chaumette.

Ce fut seulement au commencement de germinal, au iv que la conspiration fut réorganisée. Babœuf, Antonelle, Sylvain Maréchal et Félix Lepelletier, — quatre hommes de haute intelligence et de fortes convictions — se constituèrent, dans le but de centraliser la révolution en Directoire secret de salut public. Ils s'adjoignirent presque aussitôt Buonarrotti, Darthé, et ensuite Debon. Le comité de sept membres fut établi dans sa forme définitive le 10 germinal an iv. Douze agents

d'arrondissement, triés avec soin parmi les patriotes éprouvés, furent chargés d'agiter les divers quartiers, dans lesquels ils créèrent rapidement de petits groupes actifs, ignorés les uns des autres, dirigés par des hommes sûrs et marchant à leur insu à un but commun. Un seul agent intermédiaire, le serrurier Didier, tenait les agents d'arrondissement en rapport avec le directoire secret, que lui seul connaissait. Enfin, l'organisation était complétée par cinq agents militaires : Fion, ex-général ; Massey, Vannek, Germain, pour la légion de police, qui était d'esprit très-révolutionnaire, et, pour le camp de Grenelle, un capitaine dont Darthé avait fait la connaissance aux Bains chinois, et dont l'infâme délation devait faire échouer le complot, le traître Georges Grisel.

Tous les membres du directoire secret étaient d'accord sur le but : l'abolition de l'ordre social actuel et l'établissement d'une société égalitaire. Comme dans la réunion de chez Amar, on fut d'avis d'admettre, comme premier progrès, le rétablissement de la Constitution de 1793, restée très-populaire dans les faubourgs révolutionnaires. On lui reconnaissait surtout deux grands mérites : celui d'avoir été votée par le peuple, et celui de lui attribuer expressément le droit de délibérer et de voter sur les lois. D'autre part, le comité sentait le péril d'appeler trop vite le peuple à des élections. Il pensait avec raison — on l'a vu en France depuis l'établissement du suffrage universel — qu'il y a peu à attendre du vote d'un peuple à peine délivré de l'oppression.

« L'histoire et l'expérience avaient appris au direc-

Lundi 19 novembre. — La petite comédie organisée par MM. de Broglie, de Kerdrel et C^{ie}, s'est jouée tout à l'heure au théâtre de Versailles. 155 voix contre 130 ayant tout d'abord repoussé la question préalable, compère de Kerdrel expose prétentieusement sa petite affaire, et compère de Broglie, plus fort que les augures de Rome, réussit à lui répondre sans rire. Les intérêts républicains sont défendus par MM. Laboulaye et Dufaure; cette séance, on le voit, ne manquait point d'une certaine originalité.

L'ordre du jour pur et simple est rejeté par 153 voix contre 136; et 142 voix contre 138 adoptent l'ordre du jour suivant : « Le Sénat prenant acte des déclarations du gouvernement, et résolu, conformément aux principes conservateurs auxquels il reste fidèle, de protéger l'indépendance des trois pouvoirs, passe à l'ordre du jour » Quel charabia Le copain d'un académicien pouvait seulesciravec un pareil manque de style.

La Chambre proclame député de Lectoure, en remplacement de M. de Lagrange, M. Descamps, qui avait refusé de prendre part au second tour de scrutin, ayant obtenu au premier tour, malgré la décision contraire de la commission de recensement, le chiffre de voix exigé par la loi.

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce la prise de Kars.

Mardi 20 novembre. — Nous avions la multiplication des pains, le Sénat devait nous faire connaître la multiplication des bulletins de vote favorables à la politique providentielle; la majorité obtenue par le ministère dans le vote de l'ordre du jour Kerdrel qui n'était hier que de quatre voix se trouve aujourd'hui portée à 22. Mystère et dextérité!

La Chambre après avoir ajourné l'examen de l'élection de M. le sous-secrétaire d'Etat Reille, décide, sur la proposition de M. Marion, de renvoyer la prochaine séance à jeudi.

Les trente-trois membres de la commission du budget ont été nommés, ils appartiennent tous à la gauche.

L'*Officiel* de ce matin contenait la démission du ministère, à quand la reddition de comptes ?

Mercredi 21 novembre. — Par 32 voix M. Gambetta est élu président de la commission du budget. Il a prononcé une petite allocution dans laquelle il se déclare content de son œuvre, et satisfait de la façon dont ses collègues et lui ont procédé. M. Gambetta se félicite donc de n'avoir rien fait, cela nous démontre que les derniers événements n'ont rien appris à nos opportunistes, et que nous n'avons pas plus de réformes à attendre de la nouvelle Chambre que de la première.

Jeudi 22 novembre. — Les électeurs du neuvième arrondissement sont convoqués pour le 16 dé-

cembre à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Jules Grévy, qui a opté pour Dôle.

Le *Journal Officiel* publie également la résolution tendant à la nomination de la commission, chargée de faire une enquête parlementaire sur les élections des 14 et 28 octobre 1877.

Et le ministère? Il n'est pas encore constitué, mais c'est, paraît-il, en train Bien longue cette incubation pour un mort-ne!

DANEMARCK

« Correspondance spéciale. »

Copenhague, 18 novembre.

Je ne crois pouvoir mieux commencer mes correspondances qu'en vous donnant quelques détails sur la situation présente du parti socialiste danois.

Jusqu'en 1871 il n'existait en Danemark qu'un mouvement corporatif, étranger aux luttes politiques, mais qui eut au moins le mérite d'éveiller, dans le prolétariat, la conscience de sa personnalité. La défaite sanglante de l'insurrection parisienne de 1871 produisit dans la classe ouvrière de Copenhague une sensation profonde et qui fit pour ainsi dire jaillir du sol un parti socialiste. Le journal le *Socialiste*, fondé par un aventurier nommé Pio, fort dépourvu de convictions, mais qui avait acquis à Genève quelque teinture des idées socialistes, servit d'organe aux aspirations nouvelles, et, quand trois des hommes en vue du groupe, Pio, Brix et Geleff, furent condamnés à plusieurs années de prison sous prétexte de haute trahison, le successeur du *Socialiste*, le *Démocrate socialiste* atteignit le chiffre de huit mille abonnés.

Malheureusement le nouveau groupe avait en lui de profonds germes de faiblesses. Une fois hors de prison, le sieur Pio, que les circonstances avaient mis en vue et pour lequel la classe ouvrière s'était prise d'un engouement aveugle, compromit les intérêts des hommes qui s'étaient confiés à lui en gaspillant leurs épargnes sous prétexte d'entreprises chimériques, devint peu à peu suspect, ouvrit l'oreille aux propositions de la police et des capitalistes désireux de désorganiser la classe ouvrière et accepta une somme de vingt-cinq mille couronnes pour partir pour l'Amérique. Il s'embarqua le 23 mars dernier, avec le sieur Geleff, sous la conduite de deux hommes de police.

Cette défection inattendue jeta d'autant plus de désarroi dans le parti que M. Brix était alors en prison et que M. Pio, par une suite naturelle de ses intentions, avait beaucoup plus rattaché la propagande à lui-même qu'aux principes. On ne peut faire un grand crime à des hommes habitués à ne jurer que par un

autre homme de s'être débandés quand celui-ci est venu à leur manquer.

Même dans la fraction du parti restée fidèle à la cause, de graves et multiples dissensions se sont produites depuis cette époque.

Les socialistes du parti, domiciliés hors de Copenhague et spécialement dans quelques villes du Jutland, avaient depuis longtemps exprimé leurs aspirations en faveur d'une organisation fédérative contre la centralisation instituée par Pio.

Une partie-même des socialistes de Copenhague partageait cette opinion. La nouvelle tactique du *Démocrate socialiste* dont le rédacteur actuel, M. Mundberg, est en coquetterie avec la gauche parlementaire et l'attitude, à son égard, du comité central, créaient une autre division. Le nouveau groupe a son organe dans le journal le *Radical*, publié depuis le 30 juin dernier par la baronne suédoise Jacqueline Lihencranz qui a autrefois collaboré au *Démocrate socialiste* sous le pseudonyme de *Médée*.

Par suite de toutes ces divisions, a eu lieu, du 1^{er} au 4 juillet dernier un Congrès général à Copenhague. Il a eu pour résultat d'affirmer la scission. Une vingtaine des trente-deux associations qui reconnaissaient le Comité central en 1876 s'y sont séparées de lui.

Les délégués du groupe radical et du groupe fédéraliste ont alors tenu à Aasbas, dans le Jutland, un nouveau Congrès les 27 et 28 août et y ont arrêté une organisation absolument fédéraliste. Le journal de cette ligue a d'abord été le *Radical*; mais, depuis le commencement d'octobre elle a un organe spécial, le *Fremad* (En avant), qui paraît tous les dimanches.

D'autre part, M. Mundberg et un autre rédacteur du *Démocrate socialiste* nommé Liarsen, ayant quitté ce journal, publient depuis le 28 octobre une autre feuille nommée la *Réforme* qui se rapproche des doctrines des socialistes de la chaire allemande. Le *Démocrate socialiste* subsiste néanmoins, mais fort amoindri. Il a diminué son format et n'a plus que quatre mille abonnés.

Enfin, pour compléter le détail des diverses fractions du socialisme danois, il faudrait citer les deux à trois mille paysans appartenant à l'Association du Bien-être général danois fondée par le vieux philanthrope Lunde sur l'action et les doctrines duquel je pourrai peut-être vous donner, un autre jour, d'intéressants détails.

Tout l'ensemble de ces faits montre le morcellement auquel en est arrivé le parti socialiste danois. Il faudra bien, néanmoins, et sous le coup de la nécessité, qu'un jour ou l'autre l'unification se fasse, et il y a peut-être dans l'activité éveillée chez le prolétariat de ce petit peuple par les événements de Paris de 1871, un utile modèle pour ce prolétariat français, auparavant si actif et si assoupi depuis la même date.

toire secret, dit Buonarotti, que l'effet certain de l'inégalité est de diviser la cité, de créer des intérêts opposés, de fomenter des passions ennemies, et de soumettre la multitude qu'elle rend ignorante, crédule et victime d'un travail excessif, à un petit nombre d'hommes instruits et adroits qui, abusant de la préférence qu'ils ont su obtenir, ne s'appliquent qu'à conserver et à renforcer, dans la distribution des biens et des avantages, l'ordre, qui leur est exclusivement favorable : il concluait de là qu'un peuple si étrangement écarté de l'ordre naturel n'était guère capable de faire d'utiles choix, et avait besoin d'un moyen extraordinaire qui pût le replacer dans un état où il lui serait possible d'exercer effectivement, et non fictivement, la plénitude de la souveraineté. »

Il fallait donc une autorité provisoire. Quelques-uns proposaient la dictature d'un seul; d'autres le rappel des membres révolutionnaires de la Convention, qui avaient été proscrits par la réaction; d'autres, enfin, la nomination d'une autorité révolutionnaire par le peuple insurgé. Ce fut à ce dernier parti qu'on s'arrêta. On décida de proposer au peuple insurgé la nomination d'une Assemblée composée d'un démocrate par département, et à laquelle le comité eût soumis un ensemble de mesures de nature à réaliser promptement une transformation sérieuse. On composa même des listes de candidats à proposer au peuple, qui furent plus tard saisies au domicile de Babœuf. Parmi les noms qui y sont inscrits, on remarque ceux d'Antonelle, pour les Bouches-du-Rhône; de Massart, pour l'Ille-et-Villaine; de Germain, pour l'Aude; de

Debon, pour le Calvados; d'un général en fonctions, le général Merle, pour les Basses-Pyrénées; de Darthé, pour le Pas-de-Calais; de Babœuf, pour la Somme.

Le comité eût été tout-puissant pendant l'insurrection. Il comptait bien garder ensuite une part d'influence, soit par son action dans une Assemblée nommée sur sa présentation, soit même en se faisant attribuer par le peuple insurgé le droit de présenter les projets de lois à cette Assemblée. Il avait donc à s'occuper de l'ensemble des mesures.

Dès le jour du mouvement, des mesures provisoires eussent fait comprendre au peuple de Paris le caractère social de l'insurrection : la restitution gratuite des effets du peuple déposés au mont-de-piété; l'habillement des indigents; le logement immédiat des malheureux dans les habitations des conspirateurs; enfin, la distribution aux malheureux et aux défenseurs de la patrie des biens meubles des conspirateurs; des dispositions analogues eussent été prises pour les provinces, dans lesquelles on eût envoyé des commissaires énergiques et remis en fonctions les administrateurs en exercice avant thermidor; l'abolition des contributions pour les pauvres, leur répartition sur les riches; la création de magasins généraux dans toutes les communes; la suspension de la vente des biens nationaux; la déchéance, au profit du peuple, des propriétaires qui négligeraient de cultiver leurs terres; la fourniture du nécessaire aux vieillards, aux infirmes et aux familles indigentes des militaires.

Quant aux mesures définitives, elles devaient être comprises dans cinq décrets que le comité eût fait voter

par l'Assemblée : un décret sur la police, un décret sur l'armée, un décret sur l'éducation, un décret sur les fêtes publiques et un décret économique.

Le décret de police eût été destiné à terrifier les contre-révolutionnaires, à mettre la force dans les mains du peuple par la formation d'une garde nationale, composée, à l'inverse de toutes les gardes civiques de la réaction, uniquement des citoyens intéressés, par leur situation, au succès de la révolution.

Le décret militaire eût démocratisé l'armée, en y incorporant tous les citoyens âgés de vingt à vingt-cinq ans, et en la faisant diriger par des chefs élus et révocables. Le décret sur les fêtes publiques eût renoué la tradition des grandes fêtes civiques des belles années de la Révolution. Celui sur l'éducation eût eu pour but de donner un enseignement universel et égalitaire, en même temps que d'inspirer à la jeunesse l'amour du nouvel ordre de choses. Le décret économique, le plus important de tous, eût compris toutes les branches de l'administration publique.

« On sait, dit sur ce point Buonarotti, que l'établissement de la grande et parfaite communauté nationale était le dernier but des travaux du comité. Cependant, il se serait bien gardé d'en faire l'objet d'un ordre le lendemain de son triomphe, et de contraindre les opposants à y prendre part; toute violence individuelle, tout changement non ordonné par les lois eût été interdit et puni. Le comité pensait que le législateur devait se conduire de manière à déterminer le peuple entier à proscrire la propriété par besoin et par intérêt. »

(A suivre.)

ALLEMAGNE

« Correspondance spéciale. »

Berlin, le 20 novembre.

Les ouvriers allemands ont longtemps hésité avant de se créer, en dehors de quelques organes où le mouvement socialiste était centralisé, des feuilles locales pour combattre les privilèges du capital et les abus des classes dirigeantes de près. D'abord, il y avait beaucoup de difficultés matérielles à vaincre, car, bien que la législation allemande ne connaisse plus cette institution humiliante qu'on appelle le cautionnement, la fondation d'un journal tant soit modeste, n'en reste pas moins une entreprise très-coûteuse. Pour faire la guerre à la domination du capital, il faut donc du capital! Concluez donc à la grandeur des sacrifices que le prolétariat a dû s'imposer pour arriver, au bout de quelque années, à sa force actuelle.

La première feuille locale et quotidienne socialiste a paru le 1^{er} août 1870, à Crimmitschau (Saxe), au moment de la guerre. Malgré les nombreuses persécutions que ses protestations contre la guerre et l'annexion lui ont attirées, ce journal prospère toujours, et depuis, dans une soixantaine de localités, on a suivi cet exemple en fondant des organes destinés à défendre la cause ouvrière, tantôt en ralliant les travailleurs à la résistance contre l'exploitation des patrons et contre leur rage de prolonger les journées de travail — mesure qui leur permet de diminuer le nombre de bras — tantôt en combattant les actes arbitraires par lesquels les autorités bourgeoises et aristocrates s'imaginent pouvoir exterminer le socialisme, tantôt en portant haut le drapeau de l'émancipation, lorsque, tous les trois ans, le suffrage universel nous appelle à nous compter sur nos candidats au Reichstag, ou lorsqu'il s'agit d'appliquer nos principes aux affaires communales, dans les limites — hélas, très-restreintes! — que nous laisse la législation électorale actuelle.

C'est dans ce sens que nous participons, en ce moment-ci, aux élections municipales qui ont lieu dans plusieurs villes. Non pas que nous croyons pouvoir apporter, même dans le cas du plus brillant succès, de grandes améliorations au sort de la classe ouvrière par l'intermédiaire de conseils municipaux! Nous savons très-bien que cela n'est pas possible, vu que la misère a son origine dans le domaine économique, dans le salariat, et non dans les injustices administratives qui ne sont qu'une conséquence de la domination capitaliste; mais la place que nous pouvons conquérir dans les représentations locales, nous aidera à étudier davantage nos adversaires, à apprendre la manière dont le pouvoir s'acquiert et s'exerce, à démontrer au peuple si nous avons quelque capacité de faire les affaires publiques et, enfin, à appliquer nos principes, tant que cela se peut, dans un petit milieu et sur une petite échelle, à titre de *station d'essai*.

A plusieurs endroits, les ouvriers socialistes ont la majorité dans la maison commune depuis quelques années, et les habitants ne paraissent pas s'en plaindre, puisqu'ils viennent de réélire leur conseil *communal*.

Au moment de mettre sous presse nous recevons la dépêche suivante :

Gera, 21 novembre 1877.

Braetter, cordonnier, candidat socialiste à la diète de la principauté, dont l'élection avait été annulée pour vice de forme, vient d'être réélu, malgré le suffrage censitaire, par 207 voix contre 44.

Un de nos correspondants d'Allemagne, le député Bedel condamné à six mois de prison, s'est présenté à la maison de détention de Zeitz où il n'a pu être reçu par suite d'encombrement des allées.

Il a dû être incarcéré dans la prison de Ploetzensee, près Berlin.

Nous recevons de divers côtés des protestations auxquelles nous ne pouvons que nous associer contre les imputations calomnieuses dont a été l'objet à la Chambre des députés, de la part de MM. Jules Ferry et Gambetta, le manifeste de la démocratie socialiste du département de la Seine.

Sans nous prononcer sur la valeur intrinsèque de ce document, nous connaissons personnellement un trop grand nombre de ses signataires pour ne point nous inscrire à nouveau en faux contre un système d'attaques dont paraissent s'être fait une habitude nos républicains d'antichambre.

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

Congrès ouvrier de Lyon de 1877

Les citoyens Beurepaire, employé, 8, rue de Hanovre. — Fixois, vernisseur, 27, rue de Savoie. — Goyon, typographe, 15, rue de Savoie. — Juray, 47, rue Servan — Lagarde, peintre, 87, rue du Château (Montrouge). — Simon Soëns, cordonnier, 13, rue de la Bûcherie. — Terrier, menuisier, 9, rue de Bretagne, et la citoyenne Hardouin, impasse Hélène, 7, (avenue de Clichy), membres du comité exécutif nommé le 13 novembre dernier dans une réunion privée tenue rue d'Arras, salle des écoles, adressent aux travailleurs l'appel suivant :

Au milieu des manifestations nationales qui ont affirmé la volonté de la France pour la conservation de la République, il est bon que les travailleurs disent également leur mot, et montrent ce qu'ils désirent et ce qu'ils veulent.

Lors du Congrès ouvrier de 1876, on sait avec quel bon sens, quel sérieux, quel esprit pratique, furent traitées leurs revendications et réclamés leurs droits.

Ils ont prouvé avec une sagesse incontestée qu'ils n'en voulaient au bien de personne, qu'ils ne demandaient qu'à défendre le leur, par trop sacrifié, et à augmenter leur bien-être sans dépouiller autrui, par le développement des forces productives de chacun et par l'association.

Le Congrès ouvrier de 1877 doit continuer l'œuvre de la session de 1876. Il doit préconiser l'étude des voies et moyens à employer pour que les travailleurs arrivent à leur émancipation économique.

Plus que jamais, il est indispensable que les travailleurs sérieux soient à la brèche pour l'organisation du Congrès de Lyon, afin que toutes les bonnes idées s'y puissent produire devant la société et fécondent l'avenir.

Votre intérêt, travailleurs, n'est du reste pas le plus grand, c'est aussi celui d'un pays qui veut faire les hommes libres dans un Etat social, où la production et la consommation doivent être équilibrées de façon que chacun ait, en travaillant, son existence assurée.

C'est donc aux travailleurs, et en particulier aux groupes constitués que nous nous adressons.

Tous à l'œuvre ! Unissons nos forces et nos ressources pécuniaires, nommons des délégués, et des délégués auxquels nous donnerons un mandat défini, pour traiter, dans un rapport visé avant le départ, tout ce qui intéresse le groupe ou la corporation qui les déléguera.

Salut et égalité.

L'esprit d'excessive réserve dans lequel est conçu ce document trouve, sans doute, une cause trop légitime d'excuse dans les circonstances que nous traversons actuellement; et nous ne nous y fussions pas autrement arrêté, si le larigage du comité, à force d'être modéré, ne nous faisait l'effet d'être contradictoire.

Comment imaginer, par exemple, que les travailleurs parviennent « à augmenter leur bien-être sans dépouiller autrui », ou en d'autres termes, comment comprendre que la part du travail s'accroisse sans que la rente de la terre et le profit du capital subissent une

diminution proportionnelle? Or, ici se pose la question de savoir si l'attitude et les antécédents des privilégiés autorisent à supposer qu'une pareille concession de leur part, toute partielle et toute insuffisante qu'elle soit, ait jamais chance d'être obtenue de bon gré.

Quant à « l'augmentation du bien-être des travailleurs par l'association », nous estimons que ces expressions doivent être entendues d'une façon toute relative, ou plutôt que l'association des travailleurs, dans l'état présent, ne sera bonne, au moins pendant un temps, qu'à empêcher leur condition d'empirer. Nous voulons dire, par là, que l'association efficace pour la résistance sera toujours, notre milieu économique étant donné, de plus en plus impuissante pour la concurrence dans la production; et, assurément, de toutes les voies pour arriver à « un état social où la production et la consommation seront équilibrées », où « chacun aura, en travaillant, une existence assurée », la coopération est bien la plus longue que puisse prendre le prolétariat.

Le conseil municipal de Paris a voté en faveur de l'Exposition collective des corporations ouvrières, la concession gratuite, pendant un an, d'un terrain de deux mille mètres, avenue de La Bourdonnaye, et, en outre, une allocation de cinquante mille francs.

On sait que déjà, au mois de janvier dernier, le conseil avait approuvé le projet de cette exposition collective ouvrière, et avait autorisé le préfet à concéder le terrain nécessaire en le prenant dans l'enceinte de l'exposition, sur l'espace affecté à la ville de Paris.

Mais ce vote n'avait pas pu recevoir son exécution. Il avait été répondu par le commissariat général et par le ministère que, ni dans les bâtiments de l'exposition, ni même dans le parc, une exposition de ce genre n'était possible. La raison donnée était que le règlement ne permettait aux exposants que de prendre place dans les groupes auxquels ils appartenaient par leur nature d'industrie, mais non point de grouper, dans une exposition commune, des industries de différents genres.

Rejetés de l'intérieur de l'Exposition, les ouvriers ont alors songé à faire leur exposition collective en dehors, mais aussi près que possible du Champ-de-Mars. C'est pour leur permettre de réaliser ce projet que le conseil leur a fait la double allocation, en terrain et en somme, que nous venons de relater.

Une grève vient de se produire au Mans, chez les ouvriers cordiers; ils réclament une augmentation de soixante centimes par jour. La durée de leur travail est de douze heures par jour, à raison de trente centimes l'heure. Ils demandent un centime de plus par heure.

ÉTRANGER

Angleterre. — Depuis plus d'un mois, une grève importante a éclaté, à Londres, parmi les ouvriers maçons. Les patrons, ne trouvant plus d'ouvriers, se sont imaginés de faire venir d'Amérique tous les maçons sans ouvrage. Ces derniers, une fois débarqués et mis au courant des motifs de la grève, se sont empressés de refuser le travail et de se joindre à leurs camarades. Le comité de la grève a même employé une partie des fonds en caisse à payer le passage des ouvriers étrangers, pour les rapatrier, afin de ne pas les laisser vivre à Londres dans l'oisiveté.

Des complications arrivent de jour en jour. Une nombreuse assemblée, tenue il y a quelque temps, n'a pu établir une entente entre les patrons et les grévistes.

D'un autre côté, les ouvriers maçons de Nottingham ont décidé qu'ils viendraient en aide à leurs camarades de Londres; ils se sont cotisés et leur ont envoyé des sommes importantes.

Cette grève, qui a pris pourtant des proportions importantes, n'a pas intimidé les patrons. On annonce, en effet, qu'à Manchester se sont réunis les filateurs et les manufacturiers de Mossley, d'Ashon, de Saly-bridge et des environs. Ces patrons ont résolu, à l'unanimité, de réduire de cinq pour cent les salaires des ouvriers. Il est bon d'ajouter que des grèves venaient

d'avoir lieu dans cette région, et s'étaient terminées à l'avantage des ouvriers. Il est probable qu'elles vont se renouveler.

Le 8 novembre a eu lieu à Londres, au « Patriotic Club » de Clerkenwell, une très-nombreuse réunion de « délégués ouvriers » dans le but de reconstituer la fraction anglaise de la Société l'Internationale.

Ce meeting avait été rassemblé sur l'initiative de M. H. Jung, l'ex-président du premier congrès de Genève en 1866, qui, du reste, a hier aussi été nommé par acclamation président du meeting auquel, dans un discours très-applaudi, il a rapidement esquissé l'histoire de l'Internationale.

Après un très-éloquent discours du grand agitateur Bradlaugh, le meeting a adopté la résolution suivante :

« Il sera nommé un comité de cinq membres, chargé de convoquer un second meeting dans le but d'organiser le travail sur une base internationale. »

Le comité a été nommé séance tenante comme suit :

MM. Jung, Holes, Alsager Hill, Mac Giffin et le révérend E. Headlam.

Autriche. — Les journaux autrichiens rapportent qu'il y a quelques jours, le citoyen Alexandre Mielnicki a été mis en état d'arrestation, à Vienne, à la réquisition du parquet de Paris. L'inculpé s'était fixé à Vienne depuis plusieurs années, et y exerçait, sous le nom de Marchal, le métier de ciseleur de caractères en bois. Le télégramme adressé à Vienne par la préfecture de police de Paris portait que Mielnicki avait été condamné à six ans de déportation dans une enceinte fortifiée, pour avoir pris part au mouvement communaliste de Paris.

Le tribunal provincial de Vienne a rendu un jugement aux termes duquel le fait d'avoir pris part à l'insurrection de 1871 ne constitue pas un des crimes prévus par le traité d'extradition intervenu entre la France et l'Autriche, le 13 novembre 1785, traité remis en vigueur après le traité de Zurich, le 10 novembre 1859, et que la participation au mouvement insurrectionnel sus-énoncé, n'impliquant qu'une lutte ouverte et à main armée, entre dans la catégorie des délits politiques exclus du traité d'extradition. Cette décision a été communiquée immédiatement à Mielnicki, lequel a été relaxé sur-le-champ; mais, le même jour, la préfecture de police de Vienne lui a fait signifier d'avoir à quitter, sous trois jours, le territoire autrichien. Le défenseur de Mielnicki en a appelé immédiatement de l'arrêté d'expulsion.

Suisse. — Quelques-uns des socialistes qui ont été condamnés par le tribunal de Berne pour avoir organisé la manifestation du 18 mars dans cette ville, viennent de sortir de prison. On leur a fait subir leur peine en compagnie des voleurs et des souteneurs de filles publiques dans les conditions suivantes : des murailles humides, pas de cabinets d'aisances, pas d'eau pour se laver, et pour nourriture : trois quarts de livre de pain par jour, une soupe maigre, jamais de vin, jamais de viande. La plupart de ces socialistes sont tombés malades pendant leur détention, à leur sortie de prison, ils ont refusé la grâce accordée par le gouverneur du canton, qui les autorisait à résider quelques jours encore à Berne malgré leur bannissement. Ils se sont empressés de refuser, et de quitter immédiatement un territoire si peu hospitalier.

L'action révolutionnaire n'en continue pas moins dans le canton.

Italie. — *Il Povero*, journal socialiste de Palerme, dirigé par le citoyen Ingenieros-Napolitano, a repris ses publications qu'il avait suspendues momentanément, à cause des persécutions du gouvernement.

En Italie, la presse est libre pour tout le monde, excepté par les socialistes.

Amérique. — Les ouvrières et ouvriers en cigares de New-York sont en grève depuis un mois. Les grévistes sont au nombre de quinze mille. La cause de la grève est, comme toujours, une demande d'augmentation des salaires refusée par les patrons.

Les ouvriers cigariers de New-York sont dans une situation vraiment déplorable. Leur salaire suffit à peine à leur existence.

Les manufacturiers, voulant imiter les patrons de

Londres, ont demandé à San-Francisco l'envoi immédiat de cinq cents Chinois et d'un grand nombre de nègres de l'Amérique du Sud.

Nous recevons la communication suivante que nous insérons d'autant plus volontiers, qu'elle renferme à la fois un grand enseignement, et la justification anticipée de la campagne révolutionnaire que l'*Egalité* se propose de faire.

L'enseignement est pour les travailleurs que le libéralisme bourgeois nourrit machiavéliquement de l'illusion de leur affranchissement, opéré par la seule vertu de l'association — et qui peuvent voir, par l'exemple ci-dessous, à quel point on se joue de leur bonne foi.

Non pas que le groupement corporatif, par métier, sous la forme syndicale, coopérative ou autre, ne soit d'un grand avantage, d'un intérêt suprême pour les salaires. Mais vouloir leur persuader qu'une fois groupés, ils seront au bout de leurs vœux, c'est-à-dire qu'en associant leur misère ils se trouveront l'avoir supprimée, qu'en associant leur faculté de travail ils se trouveront avoir créé le capital qui leur manque, et qui est possédé par d'autres, c'est dépasser les limites de la raillerie.

L'association qui constitue à l'état de force la classe ouvrière, peut seule permettre à cette dernière d'aborder avec succès la lutte libératrice, mais elle ne saurait conjurer cette lutte inévitable.

Elle est un moyen, le plus puissant moyen de résoudre la question sociale dans le sens de la justice et du bien-être de tous, mais elle n'est pas la solution du problème, qui réside dans la restitution aux producteurs, à tous les hommes transformés en producteurs, de toute la matière et de tout l'instrument de la production.

Citoyen,

Je viens vous demander place dans l'*Egalité* pour la protestation suivante, qui attirera certainement l'attention des Chambres syndicales ouvrières.

Ayant la ferme conviction d'être fraternellement accueilli, je me permettrai de vous donner, sans autre préambule, quelques détails touchant la question qui nous occupe.

Le 12 novembre dernier, parut dans la *Lanterne* sous le titre le TRAVAIL, la lettre que voici :

Paris, 10 novembre 1877.

Monsieur le rédacteur,

La Chambre syndicale des compositeurs typographes croit utile de porter à votre connaissance un fait qui peut donner la mesure exacte de l'intérêt que témoignent, envers la démocratie ouvrière, les inspirateurs de certaines feuilles dites *radicales socialistes*.

Voici, au résumé, ce qui nous semble devoir intéresser le grand nombre des travailleurs :

« La composition des journaux le *Peuple* et le *Réveil* était exécutée jusqu'ici par des ouvriers syndiqués, travaillant aux prix établis par le tarif de 1868, lequel est unanimement appliqué dans la typographie parisienne.

« Maintenant, sans aucun avertissement, alors qu'aucune plainte n'a pu être formulée contre les ouvriers, ceux-ci se voient remerciés sans explications et remplacés par des compositeurs non adhérents de la Chambre syndicale. (Ajoutons que le journal le *Républicain*, de création récente, est entré dans cette combinaison et exécuté dans les mêmes conditions.)

« La seule raison de ce fait étrange, — et elle est fournie par les administrateurs et rédacteurs, — c'est qu'il faut faire des économies pour exister.

« Il est attristant de constater que les prétendues économies que peuvent réaliser les organes de la démocratie doivent être supportées précisément par les travailleurs. Nous aurons probablement plus tard le loisir de faire ressortir combien ces économies sont illusoire.

« Nous nous contenterons de déclarer aujourd'hui que nous aurions désiré plus de franchise. Eh ! ne vaudrait-il pas mieux avouer, puisque l'on fait la discussion des tarifs, que le producteur non associé est seul susceptible de procurer ces diminutions de salaire, par le fait même de son isolement et de son éloignement de la Chambre syndicale ?

« Ré-avons-nous donc en posant cette simple question qui intéresse au plus haut point toutes les Chambres syndicales :

« Pourquoi certains journaux radicaux socialistes nous engagent-ils à nous affranchir par l'association (syndicale ou autre) en même temps qu'ils ne veulent

employer que des ouvriers non syndiqués et consacrent, par cela même, le MARCHANDAGE ? »

Pour la Chambre syndicale :

Par délégation spéciale,

H. GOYON, typographe,
4, rue Victor-Cousin.

La note qui suit fut publiée, dès le lendemain, dans les trois journaux désignés ci-dessus :

« Un journal du matin publie une lettre de la Chambre syndicale des ouvriers typographes de Paris, qui accuse l'administration du *Peuple* et du *Réveil* d'avoir renvoyé leurs compositeurs appartenant à la Chambre syndicale, pour les remplacer par des ouvriers non syndiqués.

L'administration de ces journaux n'a qu'un mot à répondre.

Jusqu'au commencement de novembre le *Peuple* et le *Réveil* étaient composés par MM. Blommestein et Cie. Depuis cette date, l'administration a traité avec M. Boyer, imprimeur; elle n'a point à s'ingérer dans le choix de ses ouvriers. Par conséquent, les insinuations tombent absolument à faux. »

Pouvait-on s'attendre à une autre réponse ? Il faudrait une certaine dose de naïveté pour le croire. En effet, ce débat est de ceux qu'on doit chercher à esquiver ou à enterrer : trop de lumière nuirait à la vente.

Cela ne nous a cependant pas arrêté. Fournir la preuve des faits par nous avancés était chose facile, beaucoup plus facile, certes, que de trouver un journal disposé à donner la publicité à nos réclamations.

La *Presse*, la première, voulut bien nous satisfaire en insérant la lettre suivante dans son numéro du 18 novembre :

« Paris, 17 novembre 1877.

« Monsieur le rédacteur,

« La note publiée simultanément par le *Réveil*, le *Peuple* et le *Républicain*, et que votre impartialité vous a fait un devoir de reproduire, semblerait dégager de toute responsabilité l'administration et la rédaction de ces journaux; cependant nous y trouvons la preuve de ce que nous avons avancé : à savoir, que le travail de composition vient d'être livré au marchandage.

« Dire que l'administration a traité avec M. Boyer, imprimeur, est une subtilité, puisque les exemplaires contenant la note ne sortent pas des presses de M. Boyer.

« Vos lecteurs ne s'y tromperont pas, surtout quand nous leur aurons déclaré que l'administration a remercié dédaigneusement les ouvriers syndiqués, sans même vouloir entrer dans l'examen de la tarification.

« Les démarches faites auprès des *rédacteurs principaux* n'ayant abouti qu'à une fin de non-recevoir, nous devons constater de nouveau que la sollicitude dont nous entourer certains organes socialistes est tout affaire de commerce.

« Emancipez-vous par l'association ! tel est le thème favori de ces feuilles.

« Que voyons-nous ? Le jour où, convaincus, *endoctrinés*, nous sommes entrés dans cette voie, on ne veut plus de nous comme producteurs, et le travailleur se trouve écarté, parce qu'il est associé.

« Nous croyions qu'il existait un lien étroit, une espèce de communication instinctive, une communauté d'idées entre l'ouvrier acheteur au numéro et l'organe qui semble porter haut et ferme le drapeau de nos légitimes revendications.

« S'il en est ainsi, pourquoi les inspirateurs se dérobent-ils quand on les questionne et qu'on désire connaître leur opinion ? Nous devons donc prouver qu'il est plus facile de battre monnaie en paraissant se soucier des intérêts de la classe laborieuse que de concilier les actes et les paroles de nos *émancipateurs*.

« Il faut enfin que nous cessions d'être dupes. Peut-être même la typographie serait-elle taxée de complicité dans cette exploitation inqualifiable du chapitre « *Socialisme* ».

« Il appartenait à la chambre syndicale des compositeurs de produire cette déclaration, et nous sommes assurés qu'il serait oiseux de donner plus de détails.

« La question est posée assez nettement pour qu'on réponde.

« Pour nous, nous estimons que le meilleur moyen de mettre un terme à de pareilles protestations, serait d'appliquer les principes qu'on affirme si vigoureusement par la plume.

« Nous en concluons : Noblesse oblige !
« Que les promesses contenues dans les professions de foi du *Peuple*, du *Républicain* et du *Réveil* se réalisent, et nous serons heureux de constater que les radicaux socialistes savent prêcher d'exemple en appliquant tout d'abord leurs théories.

« Pour la Chambre syndicale :

« Par délégation spéciale,

« H. GOYON, typographe,

« 4, rue Victor-Cousin. »

Rien n'est venu, jusqu'ici, infirmer les assertions contenues dans cette lettre. Il reste donc bien à

dûment établi que la grande majorité des compositeurs de Paris (2,700 syndiqués sur 3,000) est écartée de la confection des travaux dont disposent les feuilles radicales.

Nous ne connaissons que trop les causes de cette exclusion : elles seront exposées dans un prochain article, en même temps que nous dévoilerons les scandales du marchandage dont les journaux incriminés se font les initiateurs et les protecteurs.

H. GOYON.

BIBLIOGRAPHIE

L'Abolition de l'héritage, par A. d'Espèrs. Cette brochure de 53 pages est un des réquisitoires les plus complets et les plus concluants contre l'héritage dont elle fait admirablement ressortir l'iniquité et les inconvénients sociaux. L'auteur, une femme, nous dit-ou, nous le montre exploitant les travailleurs au moyen du capital accumulé dans les mains de quelques parasites et donnant naissance à une autre exploitation, celle du riche et du pauvre par la spéculation.

Abordant de front les deux objections d'après lesquelles si les hommes n'avaient plus le droit de laisser leur fortune à des héritiers, ils travailleraient avec moins d'ardeur et ne produiraient que pour dépenser, il n'a pas de peine à établir que la première n'est pas fondée et que la seconde est sans valeur.

« Combien d'hommes laborieux, cupides même, quoique n'ayant pas d'héritiers, pendant que des pères de famille sont imprévoyants et prodigues ! »

« Quant à produire pour dépenser n'est-ce pas la vraie manière d'entendre sagement la vie ? N'est-il pas juste et naturel que celui qui a fait son devoir puisse se procurer des satisfactions ? »

Ce que M. A. d'Espèrs demande à l'abolition de l'héritage, c'est l'établissement de l'égalité des moyens de parvenir pour chacun des membres du corps social, mais l'abolition de l'héritage, même amélioré du « droit pour tous à la même éducation et à la même instruction gratuite, » suffira-t-elle, peut-elle suffire à réaliser ce desideratum ? nous ne le croyons pas, rien n'empêchant un père de faire donation à son fils de son vivant de ce qu'il ne pourra plus lui léguer en mourant.

En dehors de la désindividualisation de la terre et des autres instruments de production, de la rentrée à la collectivité de tout ce qui est capital, l'égalité du point de départ est une chimère.

Cette objection capitale n'est d'ailleurs pas la seule que nous ayons à faire à la brochure qui nous occupe, et que, en plusieurs points, nous avons surpris en flagrant délit d'affirmation anti-scientifique, notamment lorsqu'elle donne comme inévitable l'inégalité naturelle des hommes, ou lorsqu'elle soutient que « tendre à l'égalité naturelle c'est tendre à l'abaissement ».

Mais telle qu'elle est elle rentre dans la catégorie trop restreinte de ces ouvrages qui honorent leurs auteurs, et nos lecteurs la consulteront avec fruit.

Nouvelles diverses

La famine dans l'Inde. — Nous lisons dans le *Rappel* : « La famine est toujours épouvantable dans l'Inde ; un rapport de la municipalité de Bangalore constate que du 10 au 17 octobre on avait ramassé dans les rues les cadavres de 236 individus morts de faim ! »

Dans notre Europe les choses se passent plus décemment ! Ce n'est pas que, d'aventure, les prolétaires n'y meurent point de faim, mais du moins, ils ne se permettent pas, ou, pour parler plus exactement, on ne leur permet pas d'en mourir sur la voie publique. L'hôpital est là qui les recueille à temps pour épargner à leurs concitoyens ce spectacle désagréable, et, d'ailleurs, il reste toujours aux statisticiens officiels la ressource de dire qu'ils sont morts d'autre chose. Sauver les apparences, tout est là !

Une mesure démocratique. — Le conseil municipal de Lyon ayant voté récemment une somme de 20,000 fr. pour dégager des outils déposés au Mont-de-Piété par les ouvriers sans travail, pendant la crise qui vient de les éprouver si cruellement, vient d'adopter une proposition tendant à continuer les dégagements en les étendant aux objets de première nécessité, jusqu'à épuisement complet de la somme susdite, qui n'avait pas été absorbée par le dégagement des outils.

Il a adopté également une proposition tendant à

payer les intérêts des sommes déposées pour les ouvriers sans travail et à en ajouter le montant au produit de la souscription.

Les victimes du travail. — Pour faire suite aux accidents du Trocadéro, lundi 5 novembre le citoyen Hypolyte Baudain, ouvrier plombier, demeurant passage Emile, 3, est tombé du quatrième étage d'une maison en réparation, rue Notre-Dame-des-Champs, 12 ; relevé aussitôt, il a été transporté dans une pharmacie voisine ; mais il a rendu le dernier soupir quelques minutes après.

Lorsqu'un industriel quelconque vend ses produits, il a l'habitude de faire figurer dans son prix de vente une somme équivalente aux risques des capitaux qu'il a engagés. Quant aux ouvriers qui, après tout, dans plus de cent professions que nous pourrions citer n'exposent guère que leur vie et, par voie de conséquence, celle de leur famille, c'est-à-dire un capital d'autant plus précieux qu'une fois perdu il est impossible à reconstituer, ils seraient fort mal venus, apparemment, à faire à un patron des conditions comportant, à un si petit degré que ce soit cet élément d'appréciation. O logique des dirigeants !

La misère à Genève. — Par suite de la crise industrielle, la misère devient de plus en plus profonde dans la population ouvrière de Genève. L'hiver aidant, le malaise général augmente, et les ressources deviennent de plus en plus insuffisantes eu égard aux maux à soulager. L'Union républicaine française de cette ville par l'organe de son président, M. Hermann Bay, fait appel aux sentiments de sympathie et de solidarité du public français, et lui demande de s'associer à l'œuvre du bazar-loterie qui s'organise au profit des travailleurs genevois, sans ouvrage. Les lots de quelque nature qu'ils soient pourront être dès aujourd'hui adressés aux bureaux de la France qui les fera parvenir au siège de l'Union républicaine française, 9, rue du Commerce, à Genève.

L'allaitement artificiel. — Le Conseil municipal de Paris ayant émis le vœu que l'Assistance publique mit en expérience l'allaitement artificiel des enfants, l'Académie de médecine, consultée à ce sujet par M. l'ex-ministre de l'agriculture et du commerce, s'est prononcée en faveur de l'allaitement au sein et principalement de l'allaitement maternel. A vrai dire, le contraire de cette réponse nous eût étonné, car la plupart des membres de la docte assemblée ont pu constater sans doute les ravages qu'exercent dans nos faubourgs ces drogues abominables, décorées de noms pompeux et destinées à l'alimentation de la première enfance. Mais l'Académie de médecine peut-elle faire que l'allaitement artificiel ne soit pas une nécessité pour la plupart des mères ouvrières, contraintes autrement de renoncer à un salaire indispensable ? Toute la question est là.

Le Conseil municipal, dont le projet tendrait à soumettre l'allaitement artificiel à certaines garanties d'hygiène et de surveillance, a donc raison de chercher à en atténuer dans la mesure du possible les conséquences meurtrières. C'est peut-être trop pour les Darwinistes forcés et pour les Malhusiens à outrance. C'est bien peu, hélas ! pour quiconque pense que cette simple circonstance d'être né au faubourg Antoine ne justifie pas suffisamment une condamnation à mort au moins prématurée.

M. Ulrich Cavagnari, entreprend un travail très-utile et très-sérieux ; il s'est fait l'éditeur d'une collection de livres socialistes sous la rubrique de BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE, dans le but de recueillir et publier en langue italienne tous les ouvrages des principaux innovateurs qui s'occupent particulièrement de la question sociale.

Il commence ces intéressantes publications par le livre de Karl Marx : *Le Capital*.

La Spira, journal jusqu'ici purement et simplement républicain-radical, vient de se modifier et se présente aujourd'hui avec un programme en partie socialiste. La direction renouvelée est confiée au citoyen Filandro Colacito, connu par le compte rendu d'un procès socialiste à Rome. Ce citoyen est un des membres influents du jeune parti républicain, qui croit à l'existence d'une question sociale, en accepte la discussion et en veut la solution.

Avant de donner notre opinion sur ce journal nous attendons d'en avoir reçu quelques numéros.

Un instrument très-curieux, le *Téléphone*, ou télégraphe par la voix, fonctionne en ce moment à Berlin, entre l'hôtel des Postes et celui des Télégraphes.

Les deux directeurs peuvent, de leur cabinet respectif, entretenir une conversation très-suivie.

Il paraît qu'un service téléphonique du même genre, va être, — s'il ne l'est déjà, — établi entre le Vatican et l'Élysée.

Nul doute alors que le dialogue qui s'engagera ne soit pour le moins aussi suivi, et à coup sûr, plus intéressant.

Rien ne nous autorise d'ailleurs à supposer qu'une députation de la gauche soit admise à contrôler la première expérience qui sera faite du bienheureux appareil.

La Chambre des Députés, à Washington, a fixé dernièrement le chiffre de l'armée fédérale à 20,000 hommes. C'est peu et c'est encore trop puisque armée et liberté sont deux mots dont l'accouplement est un contre-sens prouvé par l'histoire.

Plus heureux encore que les Yankees, n'eussions-nous qu'un seul bataillon d'armée permanente que nous ne nous tiendrions point pour satisfaits. Une honnête feuille n'affirmait-elle pas, l'autre jour, qu'il suffirait d'un bataillon bien commandé pour mettre la République par terre.

Le vaisseau à voiles, la *Loire*, ramenant en France 150 déportés provenant de la catégorie de ceux condamnés à la déportation simple est parti de Nouméa le 20 septembre.

LA PRESSE SOCIALISTE

Société anonyme à capital variable

(EN VOIE DE FORMATION)

EXPOSE STATUAIRE

Sous ce titre : *La Presse socialiste*, il est formé une Société anonyme à capital variable, dont la durée légale est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Cette Société a pour but de publier, en France, des journaux, des brochures, des livres traitant de questions démocratiques et sociales.

La rédaction de toutes les publications faites par la Société sera placée sous la surveillance d'un Comité spécial, dont le mandat sera déterminé par le règlement général.

Le capital social est fixé à 25,000 fr., et divisé en cinq cents actions de cinquante francs ; mais il pourra être augmenté, au fur et à mesure des besoins sociaux, conformément aux prescriptions de la loi du 27 Juillet 1867.

On devient adhérent-actionnaire de la Société en souscrivant une ou plusieurs actions, dont le dixième est payable immédiatement. Les autres dixièmes seront payables par des versements trimestriels.

La libération anticipée est facultative. Les actions ne portant aucun intérêt, tous les bénéfices, déduction faite de la retenue exigée par la loi, seront consacrés à l'extension des opérations de la Société.

L'assemblée générale étant souveraine sur toutes les questions, elle prononce l'admission définitive ou la radiation des adhérents.

L'administration de la Société est confiée à un comité nommé par l'assemblée générale.

Un comité, également nommé par l'assemblée générale, est chargé de contrôler la gestion du comité d'administration.

Tous les trois mois, le comité d'administration présente à l'assemblée générale, un rapport sur la situation de la Société ; ce rapport est approuvé ou refusé par le comité de contrôle.

En dehors des réunions trimestrielles et de la réunion annuelle obligatoire, les adhérents actionnaires pourront se réunir extraordinairement, sur la demande du comité d'administration, ou sur celle du comité de contrôle, ou enfin sur celle de dix adhérents actionnaires au moins.

Le siège de la Société est à Paris. Des statuts définitifs laborés suivant l'exposé qui vient d'être fait, seront soumis à l'approbation des adhérents-actionnaires au moment de la constitution légale de la Société.

Pour le groupe-fondateur,

Le comité d'initiative :

S. Briolle, mécanicien, 36, rue de Belleville.
H. Chinardet, cordonnier, 15, rue de la Goutte-d'Or.
F. Fouché, scieur à la mécanique, cité Guénot, 22 (boulevard Voltaire).
J. Guesde, rédacteur en chef de *l'Égalité* 33, rue Greuze (Passy).
Manceau, employé de commerce, 31, rue Montmartre (Saint-Ouen).
S. Paulard, représentant de commerce, 7, avenue du Bel-Air (secrétaire correspondant).
J. Vaidy, employé de commerce, 4, rue Baulant, à Bercy (trésorier).

NOTA. — Pour tous les renseignements et les adhésions, s'adresser aux membres du comité d'initiative.

ÉDUCATION DE FAMILLE

PENSIONNAT

Dirigé par Mesdames RAMA

A Antony (Seine), rue de la Mairie, 22 bis, à 33 minutes de Paris (gare de Sceaux)

Soins exceptionnels de la santé et de l'éducation morale. — LIBERTÉ DE CONSCIENCE ASSURÉE ÉGALEMENT A TOUTES LES ÉLÈVES, QUELLES QUE SOIENT LEURS CROYANCES. — PROGRAMME UTILITAIRE dans la plus large acception du mot, mais dans la mesure exacte voulue par les parents, et sans exclure aucun des éléments des programmes ordinaires pour l'éducation des filles. — MÉTHODE EXPÉRIMENTALE, SCIENTIFIQUE, dans toutes les études

DEUX INSTITUTRICES DIPLOMÉES

désirent trouver des leçons pour l'enseignement primaire supérieur, en y ajoutant au besoin le grec, le latin, l'anglais et la musique.
S'adresser chez M. JORDAN, rue Lafayette, n. 163.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT LE SOCIALISME PROGRESSIF

REVUE DES IDÉES SOCIALES

ET DES FAITS ÉCONOMIQUES

Prix de l'abonnement :

Un an, 12 fr. ; six mois, 6 fr. ; trois mois, 3 fr. 50 ; payables à la réception du 1^{er} numéro

Adresser les demandes à MM. Joseph FAVRE, à Bex, canton de Vaux (Suisse) ; Hippolyte PEDERZOLLI, professeur à Lugano ; docteur CESAR DE PAEPE, 18, rue Cuerens, à Bruxelles.

HEURTEBIZE & C^{IE}

TAILLEURS

144, Rue Saint-Honoré, 144

ÉTOFFES FRANÇAISES ET ANGLAISES

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ. — PRIX MODÉRÉ.

UN jeune homme, 23 ans (marié), d'une éducation et d'une instruction assez bonnes, demande un emploi soit à Paris, soit en province.

Écrire *franco* à A. G., 37, rue Monge, 37, Paris.

UN ménage soigneux demande une bonne place de concierge, gardien de propriété, gérant de dépôt ou tout autre poste de confiance. — Bonnes recommandations.

S'adresser ou écrire à M. MALAISÉ, 195, rue de Crimée, 195, Paris.

UN Directeur de Fabrique, connaissant à fond la fabrication de la COUVERTURE DE LAINE et des FEUTRES POUR LA PAPETERIE, désire emploi.

Pourrait s'occuper, au besoin, de comptabilité. Références de 1^{er} ordre.

S'adresser à M. Albert DRAPPIER, 76, rue des Turcies, à Orléans.

L'Administrateur-Gérant, E. OUDIN.

Meaux. — Imprimerie E. OUDIN, 16, rue Saint-Étienne

L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en chef : JULES GUESDE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

GABRIEL DEVILLE, P. GERBIER, E. MASSARD, E. OUDIN, anciens Rédacteurs des *Droits de l'Homme*, etc., etc

ALLEMAGNE : BEBEL & LIEBKNECHT, Députés au REICHSTAG

BELGIQUE : Docteur CESAR DE PAEPE

ESPAGNE : ÉMILE DIGEON

ITALIE : GNOCCHI-VIANI, rédacteur de la *Plebe*; TITO ZANARDELLI, ancien Directeur de l'*Agitatore*